



Mettre fin à un contrat dans les meilleurs termes

Par **viviane111_old**, le **21/05/2007** à **12:36**

bonjour

je travaille en CDI et à temps plein dans une entreprise ou je m'entend assez bien avec ma patronne mais je voudrais changer de ville car j'ai de gros ennuis d'intégration , nous avons pensé quelle pourrais me licencier afin que je puisse bénéficier des allocations de retour à l'emploi et surtout de formation à l'anpe , mais nous ne savons pas quelle est la meilleur façon de procéder afin quelle n'ai pas de soucis avec les indemnités de licenciement et les versement au assedic , et que moi je puisse bénéficier de mes allocations rapidement pouvez vous m'aider? merci

Par **Jurigaby**, le **21/05/2007** à **21:50**

Bonjour!

Vous nous demander de vous indiquer comment frauder au mieux la loi??

J'espère que c'est une blague, sinon, je suis assez inquiet pour vous...

Cdt.